L'Aiguille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 16 JUILLET 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

DES ouvrières expérimentées pour faire du linge de dessous pour hommes. A la X L Manufacturing Co., Limited, 27 rue Chartres. 10 jui 1—1 août

A VENDRE.

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Wells Dysentery Remedy.
17 juin—1 mois

A LOUER

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—nord Petres entre le Bazar et le marché aux légumes. S'adresser a Roey & O'Connor, 47 rue Carondelet. 25 juin 1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary A. Roast vs J. E. Paget.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 12,926—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 19 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 16 juil—1f

Menard Bros. vs. Wm. Hager.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 13,049—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 19 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et appartenances qui en dépendent, situé dans le 7me District de cette ville, carré d'Hôtel borné par les rues Dupré, Claudine, White et Robertson, mesurant cinquante pieds sur la rue Dupré et cent vingt pieds sur la rue Claudine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 9juil—9 14 19

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Forget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,085—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul H. Forget, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
15 juil—15 20 24 Greffier.

Succession de William Feldman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,609—Division D—Attendu que Jane Elizabeth Barde, veuve de William Feldman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Feldman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
13 juil—13 18 22 Greffier.

Succession de Mme Harriet A. Johnson, veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,622—Division D. Attendu que John Schurmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Harriet A. Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
13 juil—13 18 22 Greffier.

Succession de Barbara Reiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,254—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Caroline Weitner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
8 juil—8 13 17 Greffier.

Succession de George Weinig et Ann Huber, en femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,595—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul H. Forget, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 juil—8 13 17

E. Hayman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,925—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Dare, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
9 juillet—9 13 18 Greffier.

Succession de Jacob C. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,499—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel présenté par Thomas Scott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
9juil—8 13 17

Succession de James A. De Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,512—Division E.—Attendu que George H. Braughn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James A. De Hart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 16 20

Succession de Francis A. Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,605—Division E—Attendu que Dorio H. Pippo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis A. Pippo décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 16 20

Succession de Francis J. Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 30,608.—Division A.—Attendu que Peter Boehm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis J. Boehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
10 juillet—10 15 19 Greffier.

Succession de Andrew J. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,610—Division C—Attendu que Michael Gallagher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Andrew J. Dunn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11juil—11 16 20

Succession de Francis A. Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,605—Division E—Attendu que Dorio H. Pippo a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis A. Pippo décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 juil—10 15 19

AVIS.

Un trouvere tous les journaux Adoptés à la table de journaux du Commerce SIMON, chez Daniel, coin Bienville et Dauphine. Sherif—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

Les actions de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les mois excepté les mois de Juin et Décembre, qui ont lieu au public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ce domaine l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

P. B. WALMSLEY, Pres. La Nat Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. 7th Ward Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

GRAND TIRAGE MENSUEL,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 AOUT 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,....	100,000
1 Lot de	50,000,.....	50,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
2 Lots de	10,000,.....	20,000
5 Lots de	5,000,.....	25,000
25 Lots de	1,000,.....	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,.....	60,000
500 Lots de	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit.....	$50,000
100 Lots de	$300, ...	30,000
100 Lots de	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit.....	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900
3,134 Lots se montant à.....	$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tous renseignements qui peuvent vous être désirés et la Signature Exacte. On s'adressera un sonsaigné. Votre lettre sera traitée d'une manière prompte